

# COUR D'APPEL DE BASTIA

## TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AJACCIO

### PARQUET DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

#### LISTE DES MEDECINS HABILITES POUR ETABLIR LES CERTIFICATS MEDICAUX CIRCONSTANCIÉS NECESSAIRES A LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS - Article 431 du Code Civil -

NOM	Domaine d'activité	Coordonnées	Téléphone
ANTONINI Jean-Michel	Médecine générale	4 rue Prosper Mérimée 20000 AJACCIO <b>jm@docteurantonini.net</b>	04.95.21.12.69
ANCHETTI François	Médecine générale	Centre Hospitalier Eugénie Boulevard Pascal Rossini 20000 AJACCIO <b>francois.anchetti@ch-ajaccio.fr</b>	04.95.29.63.31 04.95.29.63.26
BRUSCHI Sébastien	Médecine générale	Centre médical Les Albizzias Bâtiment C Avenue du Général de Boissoudy 20137 Porto-Vecchio <b>docteur.bruschi@orange.fr</b>	04.95.70.23.76
DODDOLI Laurent	Médecine générale	Maison Moretti 8 Avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO <b>scmneridoddoli@gmail.com</b>	04.95.20.27.04
NERI Jean-Marc	Médecine générale	Maison Moretti 8 Avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO <b>neriJeanmarc@wanadoo.fr</b>	04.95.20.27.04
VIREVIALLE-BIZARRAGA Marie-Hélène	Gérontologie Gériatrie Géronto-psychiatrie	EHPAD Valle Longa de Cauro Lieu-dit Sialare Route de Bastellica 20117 CAURO <b>mh.virevialle-bizarraga@umcs.fr</b>	<u>04.95.53.22.76</u>

Fait à Ajaccio le 15 février 2024

Le Procureur de la République

Nicolas SEPTE



**Pour information:**

Le coût du certificat médical circonstancié est fixé par décret à la somme de 160 euros hors frais de déplacement éventuels.  
Cf. (Décret n°2008-1485 du 22 décembre 2008 relatif à la tarification des certificats et avis médicaux établis dans le cadre des mesures judiciaires de protection juridique des majeurs)

Le médecin sur la liste peut solliciter l'avis du médecin traitant de la personne qu'il y a lieu de protéger.